

tenir 20 hommes dans le bastion Saint-Jean, sur la Saône et Saint-Clair sur le Rhône, et 2 à la porte Saint-Just.

Citadelle de Lyon, 11 juillet 1571. <

XII. — Guillaume Postel au cardinal de Lorraine pour lui exposer les dangers et préjudices que causeraient la mesure qu'on dit du roi veut bailler à ferme le sel,

Paris, 18 octobre 1559.

XIII. — Au roi, — Le parlement de Dijon mandé que le sieur de la Guesle, premier président, est empesché à faire le procès à Jacques de Lescolle accusé d'avoir voulu entreprendre sur la personne du prince de Condé, c'est pourquoi il ne peut aller faire le procès aux soldats du château de Lig-ny qui ont tiré sur l'amiral qui passoit auprès le priant de le dispenser de cette commission.

21 juillet 1568

---